



Montréal, le 16 mai 2005.

Objet : Les travaux de mise aux normes des cheminées et foyers des 18

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, au cours de la réunion du 19 avril dernier, les copropriétaires présents ont demandé que les dits foyers soient convertis à la combustion au gaz (propane ou naturel) plutôt que d'installer des extracteurs de fumée.

Suite à cette réunion, le Conseil d'administration a convenu de présenter au Promoteur un plan d'action complet préparé par Daniel Olivier, ingénieur, concernant les travaux de mise aux normes des cheminées et foyers des 18 en vue de faire débloquer ce dossier le plus rapidement possible.

Dans le cadre des démarches de M. Olivier auprès des autorités compétentes et à des fins d'autorisations de ces modifications, vous devez nous remettre une confirmation écrite de votre acceptation de la conversion au gaz pour votre unité.

Veuillez, SVP, remplir le formulaire ci-inclus et le remettre au poste de garde le plus tôt possible.

De plus, pour les mêmes fins d'autorisation, vous devrez choisir, dans les prochains jours, le modèle de l'installation au gaz que vous souhaitez installer.

À cet effet, nous vous remettrons, au début de la semaine prochaine, une documentation pertinente de la firme Foyer Universel qui procédera à l'installation et aux mises aux normes des foyers.

Espérant le tout à votre satisfaction.

Votre gestionnaire,

Jacques Millaire

pour le Conseil d'administration du Syndicat des copropriétaires du 1Mcgill